



## **INHALTSVERZEICHNIS**

1. Idée .....	2
2. Parcours .....	2
3. Évaluation .....	2
4. Tenue .....	2
5. Autorisation de départ .....	2
6. Finance d'engagement/prix.....	3
7. Juges .....	3
8. Important .....	3

## 1. Idée

Dans les épreuves Hunter, la maniabilité et la manière de sauter du cheval, le style du cavalier sont notés, ainsi que l'impression générale harmonieuse sur des obstacles naturels ou semblables à des obstacles naturels.

Ces épreuves peuvent se dérouler sur des places en herbe ou en sable.

Les épreuves Hunter font partie de la branche CC et sont considérées comme épreuves spéciales. Elles sont dans la continuation des épreuves Hunter de la FECH.

## 2. Parcours

Le parcours consiste en env. 10 obstacles avec au minimum 2 obstacles naturels ou semblables.

Degré 1 : 90 cm

Degré 2 : 100 cm

Temps : un temps accordé peut être établi.

Longueur : libre, lignes grandes et fluides

Le parcours commence et se termine par une grande volte au galop.

S'il n'y a pas assez d'inscriptions, il est possible d'établir un classement commun.

## 3. Évaluation

L'évaluation se fait à l'aide de points entre 0 et 100, ainsi que d'un commentaire court des juges. Un rythme régulier et fluide est important. Un temps accordé peut être établi.

Faute d'obstacles                      chacune 4 points de pénalité

1<sup>re</sup> désobéissance                      4 points de pénalité

2<sup>e</sup> désobéissance                      8 points de pénalité

3<sup>e</sup> désobéissance                      élimination

## 4. Tenue

Tenue correcte selon Règlement de Saut

Éperons et harnachement selon Règlement Concours Complet

## 5. Autorisation de départ

Degré 1 :      cavaliers avec brevet : chevaux pas de restriction  
                  cavaliers avec licence R de saut : chevaux de 4 ans, pas de limite de la somme de points, chevaux de 5 ans jusqu'à 300 points et chevaux plus âgés sans point.

Degré 2 :      cavaliers avec licence R de saut ou Test d'argent CC : chevaux dès 5 ans, somme de points libre  
                  cavaliers avec licence N de saut : uniquement avec des chevaux de 5 ans

La somme de points de gains se calcule en additionnant les points de saut et les points de concours complet.

Les épreuves se déroulent selon les Règlements Général – Saut et Concours Complet de la FSSE.

## **6. Finance d'engagement/prix**

Finance d'engagement Frs. 30.- par épreuve

Prix selon B90, 30% des partants sont classés, des prix en espèces ou en nature peuvent être distribués.

Sponsoring ZKV : le ZKV soutient l'organisateur avec Frs. 400.- par épreuve (normalement avec 4 épreuve).

Les organisateurs d'épreuves Hunter des autres associations prennent directement contact avec fédération régional.

## **7. Juges**

Sont nommés les juges qui sont déjà engagés depuis 2007. Deux juges par place.

D'autres juges peuvent être autorisés par fédération regional . Les juges sont payés par l'organisateur (Prix indicatif Frs. 150.- par manifestation)

La feuille de notation du juge sur page de [www.zkv.ch](http://www.zkv.ch).

## **8. Important**

Les organisateurs des manifestations du ZKV qui désirent mettre sur pied des épreuves Hunter sont priés de prendre contact avec la responsable CC du ZKV, Eva Weber, par e-mail : [weva@bluewin.ch](mailto:weva@bluewin.ch)